



LANCEMENT DU DISPOSITIF D'ANALYSE FINANCIÈRE POUR LES PME

Le coup d'envoi au dispositif d'analyse financière pour les PME a été donné. Piloté par un Conseil de l'analyse financière, rattaché à l'Observatoire du financement des entreprises, créé à l'été 2010, il est doté d'un

budget de 300.000 euros financé par l'AFG (Association française de la gestion financière) et Nyse Euronext. Pour bénéficier de cette recherche, l'entreprise devra payer un tiers du prix de l'analyse (14.000 euros), le reste étant à la charge des investisseurs via l'AFG et l'opérateur de marché. Les sociétés éligibles ne devront pas avoir bénéficié d'une recherche au cours des

dix-huit derniers mois. Des critères de capitalisation boursière et de volume seront pris en compte. L'analyste sera choisi par le Conseil de l'analyse financière. Cette initiative, qui avait été annoncée il y a presque un an, regroupe l'AFG, la Compagnie des analystes financiers indépendants (Cafi), l'Association française des marchés financiers (Amafi), la Caisse des Dépôts et

Consignations (CDC), Middle-next, Nyse-Euronext et la Société française des analystes financiers (SFAF). Elle entre dans le cadre des projets destinés à faciliter l'accès des PME et ETI aux marchés financiers, réunissant plusieurs acteurs de la place, sous l'égide de Bercy.